Section de la Corrèze

COMPTE RENDU DE LA CAPL DU 13 NOVEMBRE 2017
LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE CONTROLEUR 2018

Dans leur liminaire, les représentants FO-DGFIP ont réaffirmé leur attachement à la promotion par liste d'aptitude, véritable voie, parmi d'autres, à part entière, d'accès statutaire à la catégorie B, ainsi que le droit au retour.

La Direction nous a confirmé le nombre de 2 potentialités de promotion de C en B et de 0 potentialité de promotion de B en A. Le nombre de candidats est cette année encore en recul : 12 postulants.

Avant la tenue de cette CAPL, l'administration a classé les candidats en 3 catégories :

_ les agents proposés « à revoir », au nombre de 3
_ les agents proposés « très bon » au nombre de 8
_ les agents proposés « excellent » 1 publié préalablement sur Ulysse 19,

Pour pouvoir prétendre à l'excellence, la valeur professionnelle d'un agent est appréciée sur les 5 dernières années en fonction :

_ des notations
_ du profil croix
_ de la qualité des appréciations littérales
_ de l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieure
_ de l'expérience professionnelle et nature des fonctions exercées
_ de l'aptitude à la mobilité fonctionnelle et géographique

RAPPEL: LISTE APTITUDE = MOBILITE

OBLIGATION DE PARTICIPER AU MOUVEMENT DE MUTATION NATIONALE
SANS AUCUNE GARANTIE DE RETOUR DANS LE DEPARTEMENT

Cette mobilité nationale est un véritable frein à la valorisation des acquis de l'expérience professionnelle. Combien de collègues excellents se privent ainsi d'une promotion sociale ?

De plus, quant bien même un candidat possède parfaitement tous ces critères ci-dessus d'excellence, sans aucune exception au cours des 5 années de notations, que la direction locale reconnaisse l'excellence du dossier, les règles nationales arithmétiques froides et sans pitiés écartent d'office les candidats dont l'ancienneté administrative est trop faible !!!

JEUNE + EXCELLENT = CONCOURS

Cependant, ne vous brimez pas en ne postulant pas. Sauf perte de mémoire, l'administration de souviendra de vous à un moment ou un autre, si elle existe encore cette promotion par liste d'aptitude !

A l'issue des débats, l'administration a choisi 2 agents supplémentaires classés excellents.

Les élus FO DGFIP19 : CARDOSO Philippe – STERCZYNSKI Jérôme